

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL de la Haute Savoie U8 – U10

**19 avril 2019
au Golf d' ESERY**

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le département de la Haute Savoie à jour de leur licence et du certificat médical.

La participation au championnat départemental est obligatoire pour avoir la possibilité d'être qualifié pour les championnats régionaux (facultative pour les joueurs des pôles et de haut niveau).

Forme de jeu :

Stroke-ford / 9 trous /et match play phase finale.

Phase qualificative : Stroke-ford : score maximum 8 coups

Après-midi 13h45 départ shot gun, les 8 premiers joueurs (ses) qualifiés U8 et U10 selon le classement du matin.

Phase finale : Match play sur 3 trous.

En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, départage sur soit une approche soit une sortie de bunker soit un long putt.

¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.

½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Finale

Conditions de participation :

Catégories Sportives	Née en	Index requis	Drapeau requis
Enfant : U8	2011 et après	< 54	Jaune
Poucet : U10	2009 et 2010	< 54	Blanc

Départs et Longueurs :

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

Engagement :

L'inscription des joueurs sera faite par **leur club de licence via extranet** (<http://xnet.ffgolf.org>).

20 € par joueur pour la compétition sont au régler au Golf d 'ESERY

Clôture des inscriptions : **le 11 avril 2019.**

Conditions particulières :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés. Mais les chariots sont obligatoires.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : les parties de U8 et U10 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

Classement :

Les 3 premiers des match-plays de chaque catégorie seront primés. Le premier des match-plays de chaque catégorie et sexe, par département, sera désigné champion départemental.

Les qualifiés (es) pour le trophée des petits golfeurs seront désignés (es) à l'issue de la compétition.

Départage :

En cas d'égalité pour un titre de champion(ne) départemental(e) dans une catégorie il sera organisé un play-off en trou par trou.

Comité de l'épreuve :

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du comité départemental, et de l'arbitre ou de l'OEC désigné.

Loic LANDOAS

Jean Michel HIRCHWALD

Isabelle CHAROY

Pierre JULIEN